

DROIT DU TRAVAIL POUR MANAGER



OBJECTIFS

- Identifier ses droits et devoirs en tant que manager
- Intégrer les principales règles et les applications pratiques du droit du travail dans son management au quotidien
- Identifier les risques de conflits et réagir pour éviter les contentieux

PUBLIC

Tout manager, hiérarchique ou transversal

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

PROGRAMME

Le cadre juridique du travail
 Définition, introduction et histoire du droit
 Un droit réglementaire une relation inégalitaire
 Les sources du Droit du travail
 Hiérarchie des sources en Droit du travail : le principe de faveur
 Le contrôle du droit du travail (l'inspecteur du travail, le Conseil des prud'hommes)
 Principe de précaution

Le pouvoir disciplinaire des managers
 Le règlement intérieur : le comprendre et l'appliquer
 Définition de la faute
 Quelle sanction en cas de faute ?
 Les catégories de sanction (légère, grave, lourde)
 Le choix de la sanction :
 Du côté de l'employeur : délais à respecter - procédures pour les sanctions mineures et les sanctions plus graves
 Du côté du salarié : contestation de la sanction et limites de la sanction

Le manager et la communication
 Droit et des devoirs de part et d'autre
 Protéger la santé du salarié : obligations de l'employeur et du salarié, respect des règles de santé et de sécurité, protection de la santé mentale
 L'importance du contrat de travail
 L'organisation du travail
 Le Rôle des IRP
 Communication et formalisation : l'importance de formaliser les événements



DATES

Friville le 25/04/2019



DURÉE

2 jours



VALIDATION

Attestation de formation



COÛTS

680 € HT

et de les acter

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques
- La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences

AMIENS
74 rue de Poulainville
CS 50024
80084 Amiens Cedex 2
03 22 54 64 00

BEAUVAIS
6 avenue Paul-Henri Spaak
60000 Beauvais
03 44 12 37 80

CHAUNY
116 rue André Ternynck
02300 Chauny
03 23 40 23 30

COMPIÈGNE
87 avenue de la Mare Gessart
ZAC du Bois de Plaisance
60280 Venette
03 44 20 70 10

FRIVILLE
Rue Émile Zola
BP 60094
80534 Friville Escarbotin
03 22 60 20 20

ST-QUENTIN
Z.A. La Vallée
114 rue de la Chaussée Romaine
02100 St-Quentin
03 23 06 28 88

SENLIS
1 avenue Eugène Gazeau
60300 Senlis
03 44 63 81 63

SOISSONS
161 rue des Grands Près
02200 Billy sur Aisne
03 23 75 65 75



AMIENS
74 rue de Poulainville
CS 50024
80084 Amiens Cedex 2
03 22 54 64 00

BEAUVAIS
6 avenue Paul-Henri Spaak
60000 Beauvais
03 44 12 37 80

CHAUNY
116 rue André Ternynck
02300 Chauny
03 23 40 23 30

COMPIÈGNE
87 avenue de la Mare Gessart
ZAC du Bois de Plaisance
60280 Venette
03 44 20 70 10

FRIVILLE
Rue Émile Zola
BP 60094
80534 Friville Escarbotin
03 22 60 20 20

ST-QUENTIN
Z.A. La Vallée
114 rue de la Chaussée Romaine
02100 St-Quentin
03 23 06 28 88

SENLIS
1 avenue Eugène Gazeau
60300 Senlis
03 44 63 81 63

SOISSONS
161 rue des Grands Près
02200 Billy sur Aisne
03 23 75 65 75

